

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : LENZELTA SUSPENSION INJECTABLE POUR BOVINS, Suspension injectable

Titulaire : BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA

Composition : escherichia coli-inactivé, staphylococcus aureus-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1783815 5/2025

Date de décision : 17/11/2025